

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 5 mai 2025 20:00

En exercice : 15

Présents : 10

Excusés : 3

Absents : 2

Président de séance :

Philippe BUSSERON

Secrétaire de séance :

Marie-Noëlle MENAT

Rapporteur : Philippe

BUSSERON

N° interne de l'acte :

405052025

N° de feuillet :

lundi 5 mai 2025, le Conseil Municipal de Commune de BAYET s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle de réunion de la mairie.

Membres présents :

Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Marie-Noëlle MENAT, Angélique DUBOCAGE, Olivier HORNBERGER, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE, Laurent MARION, Nathalie MAY

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Sandrine BRODE (donne pouvoir à : Philippe BUSSERON), Nadia HADJI (donne pouvoir à : Bruno LAMOUCHE), Joffrey MASSON (donne pouvoir à : Nathalie MAY)

Membres Absents :

Grégory BIDE, Serge DEBOURGES

Création d'une servitude de vue

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'office notarial Astruc-Malhuret de Saint-Pourçain-sur-Sioule sollicite une délibération de la commune autorisant la constitution d'une servitude de vue à partir du domaine privé communal (parcelle AA 70), donnant sur une parcelle privé AA 68.

Il s'agit du projet de la nouvelle crèche dont quatre baies vitrées seront créées et donneront directement dans le jardin voisin.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise la constitution d'une servitude de vue de la parcelle communale du domaine privé de la commune AA 70 au profit de la parcelle AA 68 et autorise le maire à signer l'acte correspondant, dont le projet ci-joint a été communiqué à la Mairie dès avant ce jour, et à régler les frais y afférents.

Résultats de vote : Adopté

Pour : 13 voix Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Marie-Noëlle MENAT, Sandrine BRODE, Angélique DUBOCAGE, Olivier HORNBERGER, Nadia HADJI, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE, Laurent MARION, Joffrey MASSON, Nathalie MAY

Contre : 0 voix Abstentions : 0 N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 2

Le Secrétaire de séance,
Marie-Noëlle MENAT



Certifié exécutoire : 7/05/2025

Transmis au contrôle de légalité le : 7/05/2025

Publié le : 7/05/2025

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.

Le Maire

